

Dépannage : 09 72 67 50 20

**Vos contacts**

Site internet : corse.edf.com  
Gérez votre contrat, payez votre facture  
Agence clientèle  
rue Marcel Paul 20407 Bastia  
tél. : 0 969 322 520 (coût d'un appel local)  
(du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

M [REDACTED]  
[REDACTED]  
8 AVENUE [REDACTED]  
20000 AJACCIO

**Vos références :**

- pour tout contact : [REDACTED]
- pour tout paiement : [REDACTED]

**vos contrat**

client titulaire	M [REDACTED]
espace de livraison	Idit [REDACTED] PRUNELLI DI CASACCONI
<b>caractéristiques du contrat n° [REDACTED]</b>	
offre	tarif bleu
service	base
puissance souscrite	9 kVA
type de compteur	électromécanique
<b>historique de consommation</b>	
Les valeurs estimées sont présentées en italique.	
kWh	juil 11    juin 12    févr 13
<b>base</b>	<b>389    1 066    257</b>

**vos facture  
de cessation**

(détails au verso)

<b>facture n° [REDACTED] du 25/02/2013</b>
consommations du 20/06/2012 au 21/02/2013 total consommation : 257 kWh
<b>total HT</b> 60,53 €
TVA 3,10 €
autres taxes 11,42 €
<b>total TTC</b> 75,05 €
mensualités -119,00 €
<b>net à payer</b> -43,95 €
<b>Ce montant sera viré à partir du 12/03/2013</b> Cette facture annule et régularise les prélèvements en cours

rappel de vos coordonnées bancaires			
Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.			
Code Banque : [REDACTED]	Code guichet : [REDACTED]	Numéro de compte : [REDACTED]	Clé RIB : [REDACTED]
Domiciliation : [REDACTED]		IBAN (RIB International) : [REDACTED]	

rappel des mensualités					
mensualités	montant	statut	mensualités	montant	statut
7 août 2012	17,00	prélevée	7 décembre 2012	17,00	prélevée
7 septembre 2012	17,00	prélevée	7 janvier 2013	17,00	prélevée
7 octobre 2012	17,00	prélevée	7 février 2013	17,00	prélevée
7 novembre 2012	17,00	prélevée			

	Prix unitaire	Montant en euros
<b>part fixe</b> € / an		
prime fixe du 20 août 2012 au 20 février 2013 (puissance souscrite de 9 kVA - 6,1 mois)	76,08	38,67
rappel de prime fixe		0,12
<b>part variable</b> c€ / kWh		
du 20/06/2012 au 21/02/2013		
postes tarifaires	anciens Index	nouveaux Index
consommations	26 890	27 147
consommations - barème du 20/06/2012 au 22/07/2012		34
consommations - barème du 23/07/2012 au 21/02/2013		223
	8,31	2,83
	8,48	18,91
<b>prestations</b>		
résiliation		gratuit
<b>total HT</b>		60,53
<b>taxe</b>		
	assiette	taux
taxe dép. (T.C.F.E.) du 20/06/2012 au 31/12/2012	203	0,003 € / kWh
taxe com. (T.C.F.E.) du 20/06/2012 au 31/12/2012	203	0,006 € / kWh
taxe dép. (T.C.F.E.) du 01/01/2013 au 21/02/2013	54	0,00305 € / kWh
taxe com. (T.C.F.E.) du 01/01/2013 au 21/02/2013	54	0,006 € / kWh
cspe du 20/06/2012 au 30/06/2012	11	0,009 € / kWh
cspe du 01/07/2012 au 31/12/2012	191	0,0105 € / kWh
cspe du 01/01/2013 au 21/02/2013	55	0,0135 € / kWh
cta	29,83	21,00 %
tva réduite	45,05	2,10 %
tva	26,90	8,00 %
<b>total TTC</b>		75,05

**communication**



Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie: [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics. Créez votre compte sur l'agence en ligne en vous connectant sur [corse.edf.com](http://corse.edf.com)

- **part acheminement HT : 38,67 €**
- **taxes locales (départementale, communale)** : Pour en savoir plus, rendez vous sur [corse.edf.com](http://corse.edf.com)
- **cspe (contribution aux charges du service public de l'électricité)** : 0,0135 euros/kWh
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement)** : 21,00 % de la part acheminement de l'abonnement
- **tva** : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la tcf, la cspe et la cta.

Tarifs et prix en vigueur disponibles sur [corse.edf.com](http://corse.edf.com). Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé (document à conserver 5 ans). Une facture estimative est établie à partir des historiques de consommation selon 2 types de situation: Prise en compte de l'historique réel si 2 relevés de compteur sur une période d'une année ont été enregistrés ou historique moyen de l'offre-service en cas d'absence de relevé. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation auprès du Service Consommateur de votre agence clientèle n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie: [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par courrier: Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09.